

**CARTOGRAPHIE
PROSPECTIVE
2025**
de l'assurance

MÉTHODOLOGIE

La Cartographie prospective 2025 de la profession de l'assurance et de la réassurance a été élaborée par la commission Analyse des risques de France Assureurs en interrogeant fin 2024 les dirigeants de la profession. 232 experts du risque provenant de 38 entreprises d'assurance et de réassurance qui représentent 91% des placements des assureurs français ont ainsi contribué à cette huitième édition de la cartographie. Le questionnaire a été clôturé le 1^{er} décembre 2024.

L'échantillon comporte :

- les directeurs responsables des risques représentés au sein de la commission Analyse des risques de France Assureurs;
- les dirigeants membres des autres commissions permanentes de France Assureurs: commission des Assurances de personnes, commission des Assurances de dommages et de responsabilité, commission Économique et financière, commission de la Réassurance, commission de la Distribution, commission des Affaires sociales, commission Numérique, commission Développement durable, commission de la Déontologie, commission Juridique, fiscale et de la concurrence, commission Lutte contre le blanchiment des capitaux.

Le questionnaire se décompose en trois parties.

La première partie identifie les menaces émergentes. Le questionnaire est alors composé de deux sous-parties, correspondant chacune à un critère d'appréciation des risques (fréquence et sévérité).

Les risques doivent être évalués à moyen terme: fréquence et sévérité à 5 ans.

Pour chacune des deux dimensions, il est demandé de noter chaque risque de 0 à 5, 0 ne représentant pas une menace et 5 une menace très importante. Pour la deuxième année consécutive, les répondants ont également été invités à préciser l'horizon de survenance de ce risque: à court terme (0 à 2 ans) ou à moyen terme (3 à 5 ans). L'impact attendu sur le secteur de l'assurance se limite aux conséquences directes sur l'entreprise d'assurance ou de réassurance.

Sont concernés les effets sur les équilibres techniques (chiffre d'affaires, niveau des primes, taux d'assurance, fréquence et coût moyen des sinistres, ratio combiné), sur les équilibres financiers et prudentiels (valorisation des actifs ou du passif, ratio de solvabilité), ou sur d'autres dimensions liées à l'entreprise d'assurance (fiscalité, RH, coûts divers) et à sa stratégie (nouveaux produits, nouveaux modèles).

La deuxième partie identifie les défis pour le secteur. Il est demandé de choisir et classer les trois risques qui peuvent être considérés comme offrant également des opportunités de développement, sans horizon temporel. Dans le traitement des réponses, une note est attribuée allant de 3 pour l'axe de travail le plus important (classé en 1^{re} position) à 0 pour les risques n'ayant pas été sélectionnés. L'agrégation des réponses permet d'établir le classement des défis.

La troisième partie est nouvelle. Elle vise à identifier les trois principaux risques pour la société française. Comme pour les opportunités, il est demandé de choisir et classer trois risques considérés comme les plus marqués pour la société française. Dans le traitement des réponses, une note est attribuée allant de 3 pour le risque le plus important (classé en 1^{re} position) à 0 pour les risques n'ayant pas été sélectionnés. L'agrégation des réponses permet d'établir le classement des risques pour la société française.

La consultation élargie à l'ensemble des dirigeants des entreprises d'assurance affine l'analyse en y intégrant le point de vue des professionnels responsables de branches d'activité ou de thématiques transversales.

L'exercice de cartographie a été mené en prêtant une attention particulière aux points suivants :

- se détacher autant que possible de l'actualité: le classement sollicité à un horizon de cinq ans doit être en mesure d'informer sur les signaux faibles;
- considérer le caractère émergent des risques comme une rupture par rapport aux tendances sous-jacentes.

GROUPES D'ASSURANCE PARTICIPANTS À LA 8^E ÉDITION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

ACM, AEMA GROUPE, AGPM, ALLIANZ, AMDM, ARUNDO RE, AXA, BNP PARIBAS CARDIF, CHUBB, CMMA, CNP, LE CONSERVATEUR, CORUM LIFE, COVEA, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, GENERALI, GEN RE, GROUPAMA, GROUPE-SMA, HSBC, IMA, MAIF, MALAKOFF MEDERIC-HUMANIS, MAPA-MAB, MATMUT, MFA, MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES, NATIXIS, NEUFLIZE VIE, PARTNER RE, PREVOIR GROUPE, SCOR, SOGECAP, SURAVENIR ASSURANCES, SWISSLIFE FRANCE, THELEM.

Méthodologie 2
Synthèse 4

01

LES RISQUES ÉMERGENTS 6

Définition et identification des risques 7
Description des risques de la cartographie 2025 7
Évolution de la liste des risques retenus 11

02

RÉSULTATS DE LA CARTOGRAPHIE 2025 DE LA PROFESSION 12

Risques et menaces pour les assureurs 13
Risques et défis pour les assureurs 20
Risques et menaces pour la société française 21

→ FOCUS 1 Risques et cartographie, comment
les dirigeants de l'assurance perçoivent l'exercice ? 22

→ FOCUS 2 Les risques frontières pour
le secteur de l'assurance 24

SYNTHÈSE

La profession de l'assurance et de la réassurance publie sa 8^e Cartographie des risques

La Cartographie prospective 2025 de la profession de l'assurance et de la réassurance a été élaborée par la commission Analyse des risques de France Assureurs en interrogeant, fin 2024, les dirigeants de la profession. Pour chacun des risques identifiés, répartis en six catégories (économique, environnemental, social et sociétal, technologique, politique et règlementaire), ils ont donné leur appréciation de l'impact direct sur l'entreprise d'assurance ou de réassurance en termes de fréquence et de sévérité potentielle à 5 ans. Ils ont également signalé les principaux défis de la profession et les principales menaces pour la société française.

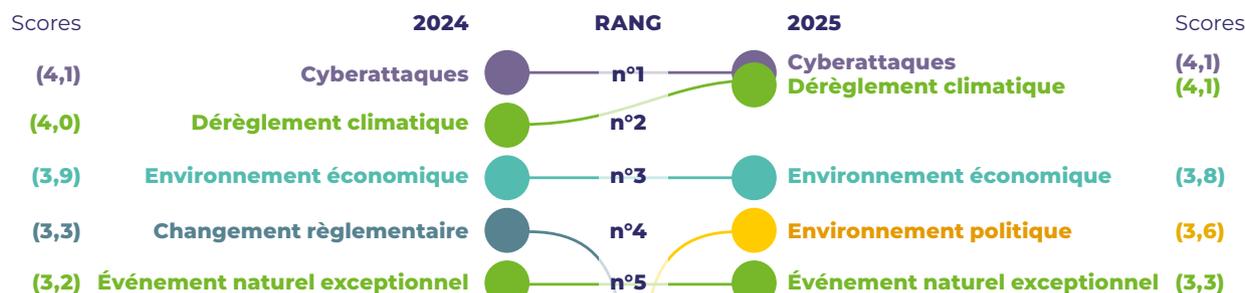
Pour le secteur de l'assurance, le dérèglement climatique rejoint les cyberattaques sur la première marche du podium des risques...

Si le trio de tête demeure inchangé par rapport à l'édition précédente, plus aucun écart ne subsiste entre le premier et le deuxième risque (cf. figure 1). Le **risque de cyberattaques** (4,1)¹ partage ainsi la première marche du podium du classement des risques avec le **risque de dérèglement climatique**. D'une part, les entreprises ont pu être rassurées par l'absence d'attaques majeures en dépit du contexte *a priori* propice du fait de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) et des guerres en Ukraine et au Proche-Orient. D'autre part, l'année 2024 a été marquée par de nombreuses inondations d'ampleur. Sur le seul continent européen, il s'agit de la deuxième année la plus coûteuse pour ce type de sinistre (10 milliards de dollars de coût assurantiel). Plus globalement, dans le monde et pour l'ensemble des périls climatiques, la sinistralité reste particulièrement élevée avec un coût économique de 310 milliards de dollars et un coût assurantiel qui s'élève à 135 milliards de dollars², ce qui correspond à 38% de plus que la moyenne passée sur les 10 dernières années. Au-delà de 2024, le dérèglement climatique s'affirme année après année par un accroissement conjugué de la fréquence et de la sévérité des événements.

L'**environnement économique** (3,8) complète le podium des risques. La nette baisse de l'inflation et l'assouplissement concomitant de la politique monétaire ont contribué au recul de la fréquence de ce risque, en partie contrebalancée par une légère aggravation de la sévérité.

Figure 1 Les principaux risques pour les entreprises d'assurance (score sur 5)

Note de lecture: les scores entre parenthèses correspondent à la moyenne entre les scores de fréquence et de sévérité



¹ Le score correspond au score moyen de fréquence et de sévérité, tous deux compris entre un minimum de 0 et un maximum de 5. Par exemple, le score de 4,1 du risque de cyberattaques correspond à la moyenne entre le score de 4,2 pour la fréquence et de 4,1 pour la sévérité.

² Swiss Re Institute, [Hurricanes, severe thunderstorms and floods drive insured losses above USD 100 billion for 5th consecutive year](#), 5 déc. 2024.

... et le contexte politique et social tire vers le haut les risques éponymes...

L'actualité politique et sociale récente a largement contribué à la dégradation du risque politique (3,6), en nette hausse aussi bien en fréquence qu'en sévérité. Dans une moindre mesure, le risque d'inégalités et tensions sociales (3,3) progresse aussi, gagnant 7 rangs au classement et se rapprochant du précédent record constaté lors de la crise des « gilets jaunes » de 2018-2019. À l'inverse, l'effet des crises passées s'estompe et voit les risques de terrorisme et de pénurie de matières premières et énergétiques reculer assez nettement dans le classement.

... tandis que les risques liés à l'intelligence artificielle se précisent

Ces risques progressent de 7 places, intégrant le top 10 du classement, en lien avec une hausse de la fréquence et de la sévérité. L'euphorie de 2023 a laissé place à plus de prudence vis-à-vis d'un éventuel mésusage de l'IA générative (fraudes ou cyberattaques assistées notamment) et de ses risques inhérents (hallucinations, surveillance de masse...). Pour les entreprises, et notamment les assureurs, le développement croissant de l'intelligence artificielle entraîne une hausse du risque de conformité des processus IT.

L'environnement devient encore plus risqué et l'horizon de risque se raccourcit

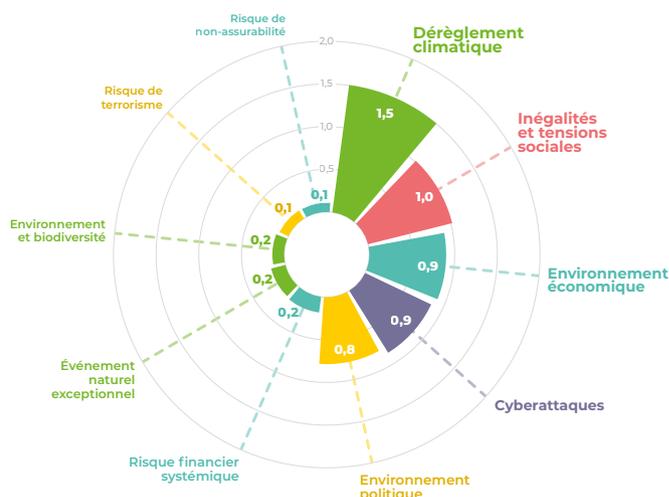
De manière générale, l'environnement est encore plus risqué en 2025 qu'il ne l'était en 2024. Les risques s'accroissent en fréquence et en sévérité dans 38% des cas. Pour un peu plus de la moitié des risques, si la fréquence augmente, la sévérité recule et vice versa, rendant le sens globalement indéterminé. En revanche, seuls 8% des risques diminuent en fréquence et en sévérité.

Par ailleurs, parmi les 10 premiers risques pour le secteur de l'assurance, 7 sont considérés comme des risques de court terme, à horizon 2 ans. Les 3 autres risques sont considérés comme des risques dont l'horizon à 5 ans est indéterminé.

Pour la société française, cinq risques se détachent clairement, au premier chef le dérèglement climatique

Sans conteste, le dérèglement climatique constitue la première des menaces pour les Français. Si l'environnement économique et les cyberattaques arrivent ensuite, l'actualité politique et sociale récente a largement contribué à ce qu'ils soient rejoints par le risque politique et par le risque d'inégalités et tensions sociales. Selon la profession de l'assurance, ce sont ainsi les 5 principales menaces pour la société française, les autres risques étant significativement moins prégnants (cf. figure 2).

Figure 2 Les principales menaces pour la société française d'après les assureurs (score sur 3)



La cartographie des risques, un exercice pour nourrir les échanges dans un processus d'amélioration continue

5 présidents et directeurs généraux de l'assurance ont été interviewés en 2024 afin de partager leur vision des risques et leurs réactions vis-à-vis des résultats de la précédente cartographie des risques (cf. Focus 1 p.22). Leurs analyses et leurs interrogations rappellent les limites inhérentes à toutes les analyses prospectives ainsi que les apports. Ils soulignent l'interconnexion croissante des risques entre eux, avec parfois pour conséquence un effet multiplicateur à l'avènement d'un risque.



01

**LES RISQUES
ÉMERGENTS**

DÉFINITION ET IDENTIFICATION DES RISQUES

Les risques émergents peuvent être définis comme ceux présentant une évolution dans leur nature ou une rupture dans leur fréquence ou leur sévérité. Ils se caractérisent généralement par une forte incertitude liée à l'absence d'historicité des observations mais aussi aux mutations scientifiques, technologiques, sociopolitiques ou aux régulations susceptibles de créer des discontinuités.

Pour cette nouvelle édition de la cartographie, 24 risques émergents ont été retenus. Ils sont classés en six catégories: risque économique, environnemental, social/sociétal, technologique, politique et règlementaire.

Ces différents risques interagissent fortement³. À titre d'exemple, le risque de réputation, qui apparaît dans le risque lié à la conduite des affaires (également dénommé *conduct risk*), est induit en partie par d'autres risques opérationnels comme les cyberattaques et le défaut de maîtrise des données et des algorithmes.

Pour chacun des risques ci-après, la cartographie présente une description du périmètre du risque dans un premier temps et une présentation des conséquences associées à ce risque dans un second temps.

DESCRIPTION DES RISQUES DE LA CARTOGRAPHIE 2025

Note de lecture : les risques suivis d'un astérisque sont ceux qui affectent directement les entreprises d'assurance et qui sont considérés dans l'analyse *Own Risk and Solvency Assessment* (ORSA), avec ou sans quantification.



RISQUES ÉCONOMIQUES

- **Équilibres démographiques***: ruptures résultant de l'évolution de la mortalité et de la natalité (par exemple, nouveaux traitements contre le cancer, forte croissance de l'obésité, etc.) avec un impact significatif sur l'évolution tendancielle du taux de mortalité et de l'espérance de vie, notamment en bonne ou en mauvaise santé.

→ **Le risque aurait des conséquences sur les équilibres publics-privés dans la prise en charge des risques sociaux, sur l'offre de nouveaux services à la personne, mais également sur les comportements de consommation (allocation de richesse, retraite, dépendance) et l'inflation des frais de santé.**

- **Environnement économique***: dérive d'un ou plusieurs agrégats économiques (par exemple récession, stagflation, déflation...) dans un contexte d'instabilité croissante et de marges de manœuvre limitées de la politique économique.

→ **Le risque aurait notamment pour conséquences une hausse du risque de rachat et des impacts négatifs sur les marchés (financiers, immobiliers, etc.). En non-vie, le risque de souscription serait particulièrement affecté en lien avec la dégradation du pouvoir d'achat.**

- **Risque financier systémique***: intensification du risque résultant d'interdépendances non maîtrisées et d'une plus forte concentration des échanges sur un nombre limité d'intermédiaires (bourses, banques, monnaies, etc.).

→ **Il pourrait en résulter une crise financière mondiale.**

³ Cf. J.-C. Merer, « Interconnexion des risques et interdépendances: un programme d'action encore d'actualité » et Rebecca Cheetham et Wayne Ratcliffe, « Les footprint scenario – Une illustration sur la plus grande catastrophe enregistrée en Europe au 20^e siècle (Messine-1908) », France Assureurs, *Cartographie prospective 2022 de l'assurance*, janvier 2022, p.19-21.

● **Risque de transition***: ensemble des impacts financiers résultant d'une transition vers une économie bas-carbone désordonnée, tardive ou abrupte.

→ Il en résulterait une très forte hausse du coût du carbone dans un contexte de forte dépendance de certains secteurs aux énergies carbonifères, avec *in fine* une hausse des prix et une baisse de l'activité.

● **Risque d'inassurabilité***: raréfaction de l'offre assurantielle, exclusions de contrats ou de garanties en raison d'un risque marqué par une évolution brusque de la fréquence et/ou du coût.

→ Il en résulterait une perte de confiance et une moindre prise de risque des agents économiques et *in fine* un risque pour l'économie dans son ensemble.



RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

● **Environnement et biodiversité**: amplification des pollutions et de l'artificialisation des sols, déforestation, disparition accélérée de la biodiversité et de certains écosystèmes, dégradation des sols et des eaux (usage de pesticides, agriculture intensive, raréfaction des ressources...).

→ Ces éléments auraient un impact sur la santé physique et mentale et sur l'accès à l'alimentation. La disparition de certains écosystèmes accentuerait l'exposition humaine aux risques environnementaux (inondations, îlots de chaleur, émergence de maladies infectieuses).

● **Dérèglement climatique***: augmentation de la fréquence et de la sévérité des événements climatiques (sécheresse, tempêtes, inondations...). Ces sinistres peuvent être aigus (par exemple tempêtes) ou chroniques (par exemple montée des eaux).

→ Il aurait des conséquences globales notamment sur les biens, les infrastructures, la santé des populations, les flux migratoires et l'ensemble du système économique.

● **Pénurie de matières premières et énergétiques**: raréfaction ou apparition de contraintes concernant

l'exploitation, la production ou le transport de matières premières et énergétiques qui conduirait à des pénuries de matières non substituables.

→ Ces pénuries auraient un effet récessif direct et contribueraient à la hausse des tensions géopolitiques.

● **Risque pandémique***: augmentation du nombre de maladies non identifiées à propagation massive et rapide, notamment infectieuses, favorisée notamment par le commerce international et le tourisme. Apparition d'une résistance accrue aux antimicrobiens.

→ Le risque aurait pour conséquence un engorgement, voire un effondrement, des systèmes de santé pouvant porter préjudice à la population. La réaction des pouvoirs publics est susceptible d'avoir un impact macroéconomique et sociétal fort (par exemple confinement, fermeture des frontières, etc.).

● **Événement naturel exceptionnel***: événement naturel (par exemple tremblement de terre, crue de la Seine, super-volcans, éruptions solaires, météorites, etc.) dont les conséquences peuvent être exacerbées par la densification de l'urbanisme et des réseaux de télécommunication.

→ La survenance d'un tel événement à proximité de métropoles ou de sites à risque ou son impact sur la chaîne de valeur et les réseaux pourrait générer, par effet d'entraînement, de graves conséquences humaines et économiques.



RISQUES SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

● **Inégalités et tensions***: augmentation de l'écart de revenus ou des conditions de travail entre les différentes professions et catégories sociales, accrue notamment par le recours croissant à l'intelligence artificielle (IA), avec une précarisation durable d'une partie de la population.

→ Cette évolution aurait un impact sur la qualité du risque et la consommation d'assurance (moindre couverture, hausse de la fraude), ainsi que sur le

nombre d'émeutes et de violences urbaines. Il pourrait en résulter une hausse du risque politique.

● **Dégradation de la santé physique et mentale:** Évolution des modes de vie (sédentarité, omniprésence des outils numériques, perturbateurs endocriniens et recours accru aux substances psychoactives) conduisant à la dégradation de la santé physique (obésité, cancers, dérèglements hormonaux, etc.) et à l'augmentation de la prévalence de certains troubles psychiques (addiction, surmenage, etc.) ou neurodéveloppementaux (trouble du spectre autistique, etc.).

→ **Ce phénomène aurait des conséquences économiques pour les victimes (perte de compétences, difficulté de maintien dans l'emploi) et pour la profession de l'assurance (hausse des prestations en santé).**

● **Crise migratoire:** augmentation des migrations non maîtrisées à l'échelle internationale (guerres, conséquences climatiques ou économiques) ou nationale (désertification des espaces ruraux au profit des centres urbains).

→ **Cette crise aurait des conséquences sanitaires (développement de bidonvilles), sociales (difficulté d'intégration et d'habitat) et économiques (disparition de pôles d'activité, dépendance accrue des ménages ruraux à la voiture).**

● **Risques RH:** accroissement des risques liés à la gestion des ressources humaines du fait de pénuries ou d'inadéquation des compétences, d'évolutions des moteurs motivationnels des salariés et d'une dégradation de la relation employeur-employé.

→ **Cela accroîtrait la difficulté à trouver les compétences adéquates, à fidéliser les salariés et dégraderait la qualité de service ainsi que la continuité de l'activité.**

● **Risque lié à la conduite des affaires*:** risque encouru par les clients (consommateurs, professionnels, entreprises, etc.), les institutions financières ou, de façon plus globale, par les marchés du fait des comportements inappropriés d'un ou plusieurs acteurs des secteurs de la banque ou de l'assurance, qu'il s'agisse d'une institution financière ou de son personnel⁴.

→ **Le risque lié à la conduite des affaires générerait d'importants préjudices pour le consommateur et, par conséquent, pourrait détériorer la confiance des**

consommateurs et la réputation des professionnels. Les pouvoirs publics pourraient alors être amenés à règlementer et/ou à légiférer.



RISQUES TECHNOLOGIQUES

Qualité des données et conformité des processus

IT*: la profusion de données accroît le risque relatif à leur utilisation (fiabilité, lisibilité, pérennité et contrôle) notamment en rendant nécessaire le recours aux modèles et algorithmes de décisions (effet « boîte noire »). La numérisation des assureurs et un recours accru à l'intelligence artificielle (IA) concourent à augmenter ces risques.

→ **Les risques pourraient alors être réputationnels, en cas de décision contraire à l'éthique, ou opérationnels en cas d'inadéquation de l'algorithme à une situation nouvelle ou en cas d'erreur de développement.**

● **Cyberattaques*:** aggravation des cyberattaques, en particulier majeures, en nombre et en exposition, apparition de nouvelles formes et techniques, accroissement de la vulnérabilité (atteinte aux infrastructures majeures, voitures autonomes, *pacemakers*, objets connectés).

→ **Les conséquences seraient d'ordre économique (au niveau de l'individu, de la société comme du pays) et géopolitique. Elles favoriseraient par ailleurs l'émergence de nouvelles formes de crimes organisés**

● **Disruption du secteur de l'assurance*:** provoquée par l'arrivée de nouveaux acteurs, parfois non soumis à la réglementation (GAFAM et *insurtechs*), et de nouveaux modes de consommation à la suite de progrès issus de l'intelligence artificielle.

→ **Elle aurait pour conséquences des pertes de parts de marché, voire des faillites pour les assureurs traditionnels.**

● **Intelligence artificielle:** les avancées de l'IA et la diffusion rapide des outils l'utilisant permet de gagner en productivité. Cela peut cependant s'accompagner de risques pour l'économie et la société (cybercriminalité,

⁴ L'International Association of Insurance Supervisors (IAIS) donne la définition suivante: "Conduct of business risk can be described as the risk to customers, insurers, the insurance sector or the insurance market that arises from insurers and/or intermediaries conducting their business in a way that does not ensure fair treatment of customers." dans son rapport *Issues paper on conduct of business risk and its management*, publié en novembre 2015. Cf. Revue ACPR, n°26, janvier-février 2016, p.15.

enjeux éthiques, bouleversement du marché du travail).

→ **Les conséquences pour les assureurs seraient indirectes mais potentiellement sévères, du simple dommage de matériels à la perte d'exploitation, voire dans des cas extrêmes à la mise à l'arrêt de certaines activités économiques.**

● **Vulnérabilité des infrastructures stratégiques:** des dysfonctionnements internes peuvent provoquer des accidents sur des infrastructures industrielles ou de réseaux. Ce risque est accentué par le vieillissement des infrastructures et l'insuffisance des contrôles sur les sites à risque (manque de moyen, sous-traitance, etc.).

→ **Les coûts seraient humains (pertes humaines, impact sur la santé), mais également économiques et environnementaux.**

→ RISQUES POLITIQUES

● **Environnement politique (risques nationaux, européens ou mondiaux)*:** ces risques se caractérisent par la résurgence de conflits, de l'isolationnisme, la perte de confiance vis-à-vis du gouvernement, la montée des populismes, une archipélisation des sociétés et la hausse des blocages ou de l'instabilité politique. Au niveau mondial, ce risque est accentué par l'incapacité des instances à résoudre des problèmes économiques, climatiques ou géopolitiques.

→ **Les risques politiques français, européens et mondiaux pourraient avoir un impact sur la réglementation du secteur (pour les risques français et européens), sur l'activité à l'international (pour les risques européens et mondiaux) et sur les actifs (valorisation, impact sur les marchés financiers et les matières premières). Ils pourraient également se traduire par des mouvements de population et des perturbations des flux commerciaux.**

● **Risque de terrorisme:** le risque d'attaques terroristes s'accroît avec l'apparition de nouvelles formes d'action et de nouvelles cibles, mais également avec la hausse des tensions géopolitiques⁵.

→ **L'impact pourrait être important sur la fréquence des sinistres.**

→ RISQUES RÉGLEMENTAIRES

● **Risque de non-conformité et de sanctions*:** augmentation du nombre et de la complexité des réglementations, ainsi que du niveau des sanctions. En outre, l'évolution des systèmes d'information contribue également au risque de perte de maîtrise des données, notamment personnelles.

→ **L'impact serait important sur les coûts de fonctionnement (sanctions ou mise en conformité).**

● **Changement réglementaire*:** risque d'avalanche réglementaire avec notamment un risque de surtransposition des directives européennes et des changements potentiellement rétroactifs. Certaines évolutions pourraient entraîner des conséquences opérationnelles, comptables ou prudentielles.

→ **Il en résulterait une instabilité de la réglementation. Les conséquences pourraient toucher les entreprises en termes de coûts avec en particulier l'affectation de ressources dédiées. De nouvelles réglementations pourraient pénaliser le *business model* avec une prise en compte insuffisante du principe de proportionnalité. Des évolutions des normes comptables ou du référentiel prudentiel pourraient conduire à une illisibilité du bilan et accroître le risque financier.**

L'ensemble de ces risques seraient susceptibles d'avoir un impact sur la souscription de contrats d'assurance, la sinistralité, les fonds propres ou le ratio de solvabilité des entreprises d'assurance.

⁵ Le CRO forum donne la définition suivante d'"Evolving terrorism": «The risk of terrorism has been constantly evolving over the last two decades. Due to its changing nature, the assessment of this risk is made difficult and above all subjective: it is impossible to learn and infer from the past in order to model the future in the same way as we do with Nat Cat perils for instance. This makes any probabilistic modelling on this risk difficult and this is why assessing the plausibility of a specific type of terrorist attack in the future largely relies on expert judgment. Potential threats are NBCR terrorist attacks (Nuclear, Biological, Chemical, Radiological) and other non-conventional terrorist attacks on computer systems and industrial installations (Cyber terrorism, Electro-Magnetic Pulse (EMP))».

ÉVOLUTIONS DE LA LISTE DES RISQUES RETENUS

Note de lecture: le schéma ci-dessous permet d'identifier les évolutions par rapport à la précédente édition de la Cartographie.
 · Les risques soulignés correspondent aux nouveaux risques.
 · [Les risques fusionnés] sont indiqués entre crochets.
 · Les risques en *italique* indiquent une évolution dans le périmètre du risque.



Parmi ces 24 risques, 23 ont été conservés de l'édition précédente (cf. ci-dessus). La définition de certains risques a été modifiée pour davantage de précision.

Nouveau risque

Économique: Inassurabilité

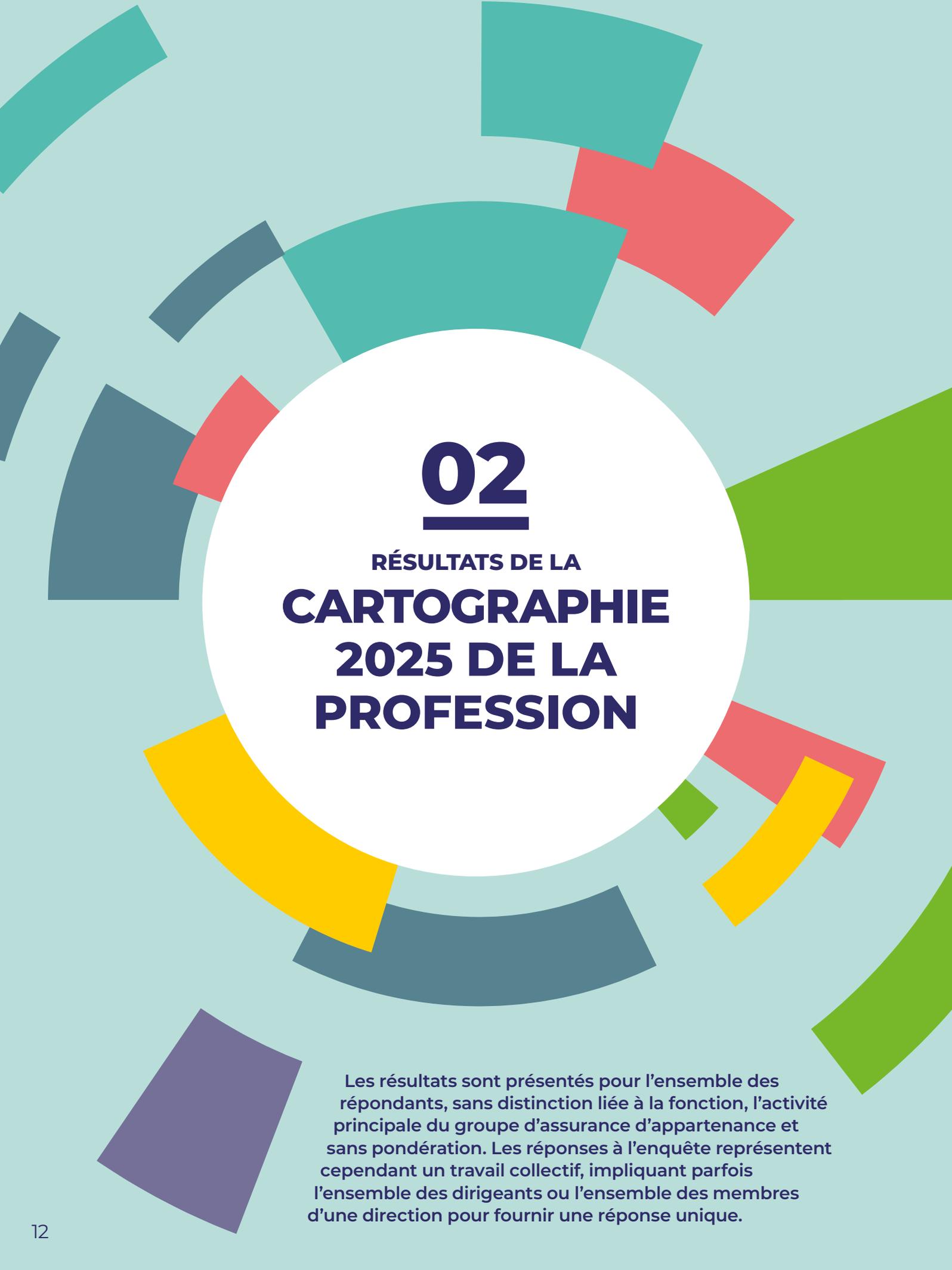
Définition: raréfaction de l'offre assurantielle, exclusions de contrats ou de garanties en raison d'un risque marqué par une évolution brusque de la fréquence et/ou du coût.

Risques modifiés

Politiques (français, européens et internationaux): Ces trois risques ont été regroupés sous le terme « Environnement politique ».

Sociaux et sociétaux: dégradation de la santé. Ce risque, anciennement dénommé «santé mentale», est généralisé à la santé mentale et physique.

Technologique: Qualité des données et conformité des processus IT, anciennement « Qualité des données et utilisation des algorithmes » a été renommé afin de mieux le distinguer du risque « Intelligence artificielle ».



02

RÉSULTATS DE LA CARTOGRAPHIE 2025 DE LA PROFESSION

Les résultats sont présentés pour l'ensemble des répondants, sans distinction liée à la fonction, l'activité principale du groupe d'assurance d'appartenance et sans pondération. Les réponses à l'enquête représentent cependant un travail collectif, impliquant parfois l'ensemble des dirigeants ou l'ensemble des membres d'une direction pour fournir une réponse unique.

RISQUES ET MENACES

➔ En 2025, 2 risques montent sur la première marche du podium

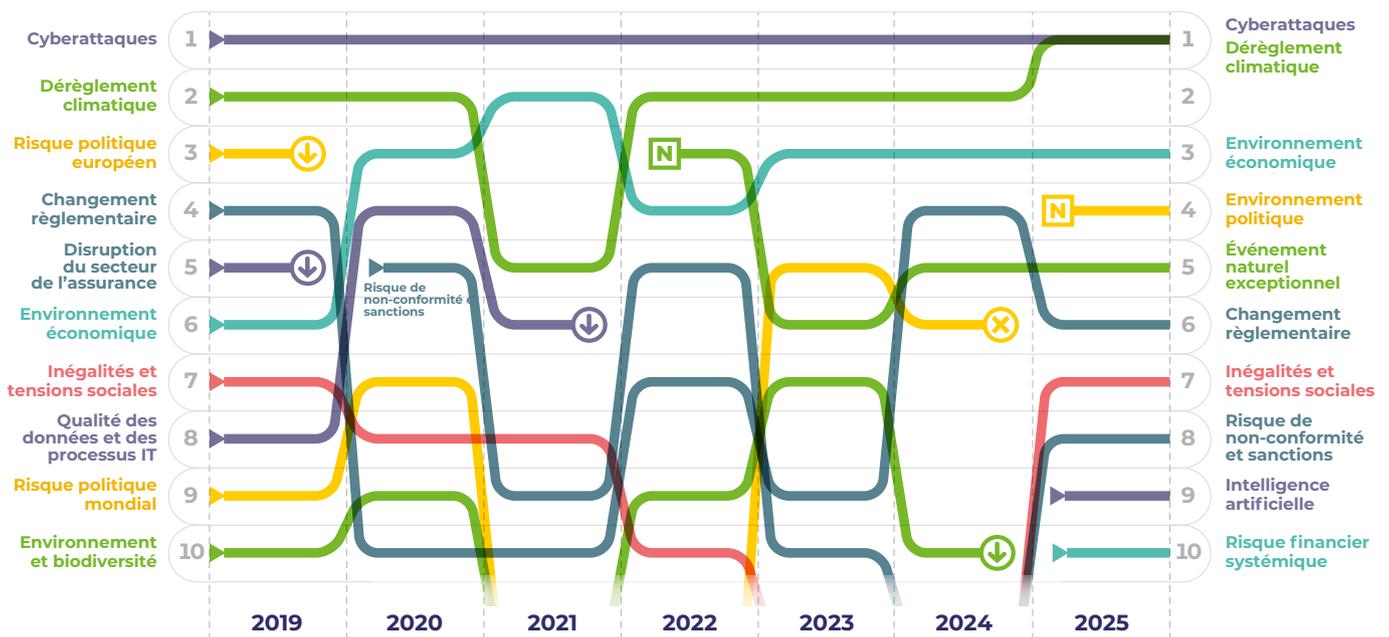
Pour la première fois en 8 ans, les deux premiers risques du classement (cyberattaques et dérèglement climatique) sont arrivés *ex-aequo*. L'environnement économique occupe la 3^e place du podium.

Depuis 2019, 4 risques figurent chaque année dans le top 10 des risques (cf. figure 3). Il s'agit, d'une part, des risques du podium – cyberattaques, dérèglement climatique, environnement économique – mais également du risque de changement réglementaire, qui oscille depuis la première édition entre la 4^e et la 10^e place.

Les **cyberattaques** demeurent le principal risque avec un score moyen de 4,1, en légère hausse sur un an (+0,1 comme résultante de +0,2 en fréquence et -0,1 en sévérité). Il est le premier risque en fréquence (4,2) et le deuxième en sévérité (4,1, cf. tableau 1 p.16). Il reste également le risque le plus cité comme étant un risque à court terme (94 % après 86 % l'an passé, cf. figure 4). 2023 et 2024 ont été des années marquées par la crainte d'une interconnexion forte entre menaces cyber et risques géopolitiques. Finalement, ce risque particulier ne s'est pas matérialisé, en dépit d'un contexte propice, avec notamment la tenue des JOP 2024. La menace cyber reste néanmoins à un niveau toujours élevé.

Figure 3 Cartographie France Assureurs – rétrospective 2019-2025

Note: la méthodologie ayant fortement évolué entre la 1^{re} et la 2^e édition, il n'a pas été possible d'intégrer l'année 2018 à cette rétrospective.
Source: France Assureurs.



Sur l'année 2024, les cyberattaques se sont accrues et diversifiées. L'hacktivisme demeure un phénomène en expansion⁶. Dans l'Union européenne, les attaques en déni de service (*Distributed Denial of Service*, DDOS) sont celles qui ont le plus augmenté: de 21% des incidents sur la période 2022-2023, elles représentent désormais 41% sur la période 2023-2024. Les autres principales attaques sont la fuite de données (19%, -1 pp) et les rançongiciels dont le nombre d'incidents se stabilise à un niveau élevé (26%, -5 pp). **En France, les attaques visent particulièrement les petites entreprises, ainsi que les collectivités locales**⁷. Les attaques contre ces dernières ont principalement des objectifs lucratifs, les auteurs profitant de systèmes d'information peu ou mal sécurisés⁸. **En 2024, une attention particulière a été portée aux menaces visant les réseaux d'eau**. Ces derniers ont été visés par plusieurs menaces d'hacktivistes et sont structurellement vulnérables du fait de l'hétérogénéité des systèmes, en particulier s'agissant de leurs niveaux de sécurité et des opérateurs⁹. **Enfin, les attaques à destination du secteur de la santé**¹⁰ **demeurent importantes, en nombre mais surtout en sévérité potentielle** du fait de la sensibilité des données et des conséquences en cas de perturbation de l'activité. Les acteurs du secteur de la santé sont ainsi davantage ciblés par des attaques opportunistes à but lucratif et, dans une moindre mesure, à des finalités d'espionnage ou de déstabilisation. Ainsi en 2024, plusieurs affaires concernant des données médicales ont été révélées en France¹¹.

À horizon 2030, les 3 principaux facteurs contribuant au risque cyber seraient: l'existence de faille dans la *supply-chain* des dépendances logiciel, la pénurie de compétence et l'existence de vulnérabilités dans un contexte de dettes techniques¹².

Le **risque de dérèglement climatique** (4,1) progresse en sévérité, se hissant ainsi sur la première marche du podium aux côtés du risque de cyberattaques.

En 2024, le coût économique des catastrophes naturelles est estimé dans le monde à 310 milliards de dollars (+19 milliards de dollars par rapport à 2023), pour un coût assurantiel de 135 milliards de dollars¹³. La hausse des coûts des sinistres (+20 milliards de dollars sur un an et +37 milliards de dollars par rapport à la moyenne sur 10 ans) provient en majeure partie de la localisation de ces sinistres dans des zones à forte densité urbaine. L'année a été marquée en Europe par de nombreuses inondations faisant de cette année la deuxième année la plus coûteuse pour ce type de sinistre (10 milliards de dollars). Les inondations dans la région de Valence en Espagne à l'automne resteront le sinistre le plus marquant de l'année en Europe avec la mort d'un peu plus de 220 personnes. En France, la dépression Kirk et les deux épisodes cévenols (octobre 2024) ont également été particulièrement marqués, touchant plusieurs départements et occasionnant près de 145 000 sinistres pour un coût estimé à plus de 700 millions d'euros¹⁴. En Outre-Mer, le cyclone Chido à Mayotte a également eu des effets dévastateurs sur une population faiblement assurée.

La hausse de ce risque est d'autant plus préoccupante qu'il dispose d'effets en cascade auprès de 9 autres risques, soit près de 40% de l'ensemble des risques de la cartographie¹⁵ (cf. figure 4 p.15).

⁶ European Union Agency for Cybersecurity (ENISA), *ENISA Threat Landscape 2024*, 19 sept. 2024.

⁷ Anssi, *Panorama de la cybermenace 2023*, 22 fév. 2024.

⁸ Anssi, *Synthèse de la menace ciblant les collectivités territoriales*, 23 oct. 2023.

⁹ Anssi, *Secteur de l'eau: état de la menace informatique*, 28 nov. 2024.

¹⁰ Anssi, *Secteur de la santé: état de la menace informatique*, 7 nov. 2024.

¹¹ Anssi, *Exfiltration de données du secteur social: retour d'expérience du CERT-FB*, 18 sept. 2024.

¹² CNIL, *Violation de données de deux opérateurs de tiers payant*, 7 fév. 2024.
CNIL, *Données de santé: sanction de 800 000 euros à l'encontre de la société CEGEDIM SANTÉ*, 12 sept. 2024.

¹³ European Union Agency for Cybersecurity (ENISA), *Cyber security threats for 2030*, mars 2024. Les trois premiers risques cités correspondent, en version originale, à « 1 – Supply chain compromise of software dependencies », « 2 – Skill shortage » et « 3 – Human error and exploited legacy systems within cyber-physical ecosystems ».

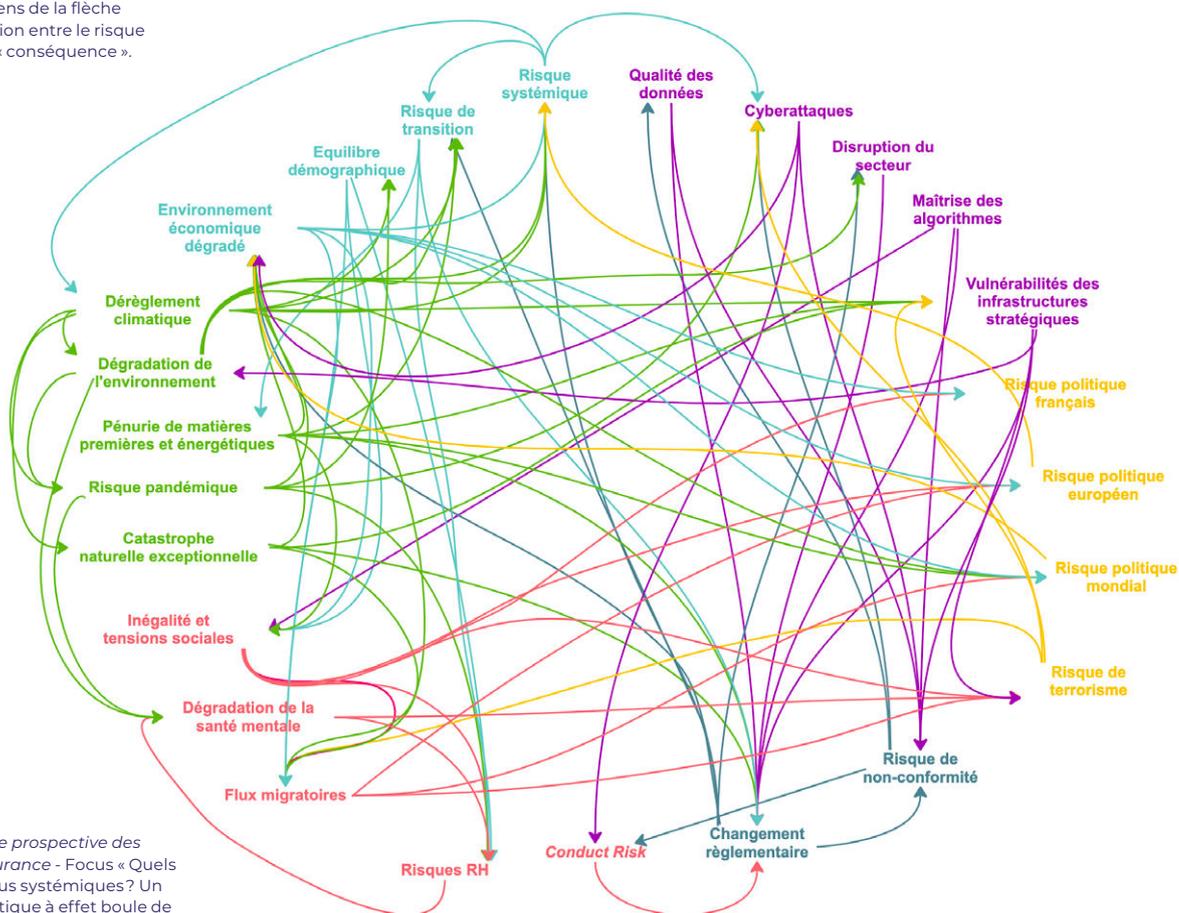
¹⁴ Swiss Re Institute, *Hurricanes, severe thunderstorms and floods drive insured losses above USD 100 billion for 5th consecutive year*, 5 déc. 2024.

¹⁵ France assureurs.

¹⁶ France assureurs, *Cartographie prospective 2024 de l'assurance*, février 2024.

Figure 4 74 interconnexions identifiées par les experts du risque

Note de lecture : le sens de la flèche indique l'interconnexion entre le risque « cause » et le risque « conséquence ».



Source : Cartographie prospective des risques 2024 de l'assurance - Focus « Quels sont les risques les plus systémiques? Un réchauffement climatique à effet boule de neige! », France Assureurs, janvier 2024.

➔ L'environnement économique complète le podium des risques pour les assureurs

S'agissant de l'environnement économique, le recul de l'inflation et l'assouplissement de la politique monétaire ont contribué à la baisse de ce risque qui se maintient cependant sur le podium avec un score de (3,8), il baisse en fréquence mais s'accroît en sévérité (-0,2 et +0,1 respectivement). Il s'agit d'un risque structurel pour les assureurs. À ce titre, il est présent dans le top 5 des risques depuis la 3^e édition de la Cartographie des risques. Il est également l'un des risques les plus cités à court terme (en 2^e position, à 91% après 81% l'an passé). En revanche, la hausse de l'imminence et de la sévérité de ce risque fait écho à la l'instabilité politique française qui pourrait conduire à une dégradation rapide et marquée de la situation économique. Sur les derniers mois, l'évolution

du CAC 40 en comparaison aux autres principaux indices illustre les effets de cette instabilité (-2,2% pour le CAC40 en 2024 contre +12,9% pour le Dow Jones et +18,8% pour le DAX).

En effet, en France, la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée le 9 juin 2024 et l'absence de majorité qui en a résulté se traduisent par une forte dégradation de **l'environnement politique** (3,6), en nette hausse de +0,6 en fréquence et en sévérité¹⁶ et désormais au pied du podium. À ces événements domestiques s'ajoute l'élection de Donald Trump le 4 novembre 2024. La hausse des droits de douane annoncée par ce dernier fait craindre un coût évalué à 0,5% du PIB pour l'économie mondiale et à 0,1% pour la France¹⁷.

¹⁶ Évolution par rapport au score moyen des risques politiques français, européens et internationaux de l'année 2024.

¹⁷ Cepii, *Le prix du protectionnisme de Donald Trump*, La lettre du Cepii, A. Bouët, L.M. Sall, Y Zheng, novembre 2024.

Tableau 1

CLASSEMENT DES 24 RISQUES DE LA CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE 2025				ÉVOLUTION	
RANG	RISQUES	SCORE MOYEN	SCORE (Fréq.; Sév.)	RANG	SCORE
1	Cyberattaques	4,1	(4,2; 4,1)	(0)	(+0,2; -0,1)
1	Dérèglement climatique	4,1	(4,0; 4,3)	(+1)	(+0,0; +0,2)
3	Environnement économique	3,8	(3,7; 4,0)	(0)	(-0,2; +0,1)
4	Environnement politique*	3,6	(3,6; 3,6)	(+8)	(+0,6; +0,6)*
5	Événement naturel exceptionnel	3,3	(2,8; 3,9)	(0)	(+0,7; -0,4)
6	Changement réglementaire	3,3	(3,4; 3,1)	(-2)	(-0,2; +0,1)
7	Inégalités et tensions sociales	3,3	(3,4; 3,2)	(+7)	(+0,4; +0,3)
8	Non-conformité et de sanctions	3,2	(3,0; 3,4)	(+3)	(-0,2; +0,5)
9	Intelligence artificielle	3,2	(3,2; 3,2)	(+7)	(+0,3; +0,3)
10	Risque financier systémique	3,1	(2,7; 3,6)	(+2)	(+0,1; +0,2)
11	Transition	3,1	(3,0; 3,3)	(-4)	(+0,1; -0,2)
12	Environnement et biodiversité	3,1	(2,9; 3,3)	(-2)	(-0,2; +0,3)
13	Qualité des données et conformité des processus IT	3,1	(3,3; 2,9)	(+5)	(+0,5; +0,2)
14	Inassurabilité	2,9	(2,6; 3,3)	nouveau	
15	Vulnérabilité des infrastructures stratégiques	2,9	(2,7; 3,1)	(+4)	(+0,4; +0,1)
16	Terrorisme	2,8	(2,8; 2,9)	(-8)	(-0,6; +0,0)
17	Pandémie	2,7	(2,4; 3,1)	(-4)	(-0,0; -0,3)
18	Dégradation de la santé physique et mentale	2,7	(2,7; 2,7)	(+5)	(+0,2; +0,3)
19	Pénurie de matières premières et énergétiques	2,7	(2,7; 2,8)	(-10)	(-0,3; -0,5)
20	Crise migratoire	2,7	(2,7; 2,6)	(0)	(-0,2; +0,3)
21	RH	2,6	(2,5; 2,8)	(0)	(-0,2; +0,3)
22	Équilibres démographiques	2,6	(2,5; 2,7)	(+3)	(+0,5; +0,3)
23	Disruption du secteur de l'assurance	2,5	(2,4; 2,6)	(-1)	(+0,3; -0,1)
24	Conduite des affaires	2,3	(2,2; 2,4)	(0)	(+0,1; +0,0)

Note de lecture : le risque de cyberattaques est le premier risque à 5 ans, ex aequo avec le risque de dérèglement climatique, selon les dirigeants interrogés. Leurs scores (4,1) sont les plus élevés.

* Le classement et l'évolution du score ont été mesurés par rapport au score moyen des risques politiques nationaux, européens et internationaux.

Source : Cartographie 2025 de la profession de l'assurance et de la réassurance, France Assureurs.

➔ L'effet des crises passées s'estompe, laissant place à la montée des craintes technologiques et sociales

Parmi les 24 risques de la cartographie 2025, seuls 2 risques reculent sur les deux dimensions, à savoir en fréquence et en sévérité : le risque pandémique et le risque de pénurie de matières premières et énergétiques.

Le risque de pénurie de matières premières et énergétiques (2,7; 2,8) chute de 10 places au classement du fait de la forte baisse en fréquence (-0,3) et en sévérité (-0,5). Présent dans le top 10 depuis son apparition, d'abord en 4^e position puis en 9^e, ce risque descend désormais dans le bas du classement (18^e). L'imminence de ce risque recule également fortement puisque seuls 15% des répondants jugent qu'il s'agit d'un risque de court terme (contre 47% l'an passé). Ce recul se fait en parallèle d'une prise en compte croissante de cet enjeu par les pouvoirs publics¹⁸.

Le risque de terrorisme (2,8; 2,9), qui s'était fortement accru l'an passé en amont des JOP 2024 et au lendemain des attentats du 7 octobre 2023 par le Hamas en Israël, se réduit en fréquence (-0,6), chutant ainsi de 8 places. Bien qu'en recul en fréquence, l'imminence de ce risque demeure forte. Ainsi 81% des répondants envisagent ce risque comme un risque de court terme.

Les plus grandes remontées de risques au sein du classement de cette 8^e édition sont observées sur les risques technologiques et sociétaux, mettant en évidence une corrélation entre incursion exponentielle de la technologie dans le quotidien et le monde du travail et dégradation des conditions de vie et hausse des inégalités.

Ainsi, **les risques liés à l'intelligence artificielle** progressent de 7 places, intégrant le top 10, en lien avec une hausse de la fréquence et de la sévérité de ce risque (+0,3; +0,3). L'année 2023 était placée sous le signe d'une relative euphorie autour de l'usage de l'IA dans les entreprises. En 2024, les risques liés ont été mieux appréhendés. Le mauvais usage de l'IA Générative (fraudes ou cyberattaques assistées, mésinformations, etc.) et ses risques inhérents (hallucina-

tions, surveillance de masse, etc.) ont ainsi conduit les autorités publiques à introduire un cadre d'utilisation (règlement IA). La période récente a également été marquée par le lancement d'une alerte à l'été par des experts concernant les perspectives de l'IA Générative et son besoin de régulation^{19/20}.

Le développement croissant de l'IA dans la société entraîne des répercussions directes sur la conformité des outils informatiques. Ainsi, le risque de **qualité des données et conformité des processus IT** s'accroît, en particulier en fréquence (+0,5), mais également en sévérité (+0,2).

En 2024, le contexte politique, les tensions autour du budget, les discussions sur l'accord UE-Mercosur alimentent les craintes d'une crise démocratique en devenir. **Le risque d'inégalités et tensions sociales** apparaît ainsi à un niveau plus haut depuis la crise des « gilets jaunes » : en 7^e position, il progresse de 7 places du fait d'une hausse de sa fréquence (+0,4) et de sa sévérité (+0,3). Ce risque est par ailleurs classé en 2^e position des principales menaces pour la société française (cf. *infra*). La santé constitue la principale préoccupation des Français²¹, devançant le pouvoir d'achat. **Le risque de dégradation de la santé physique et mentale** (2,7) s'accroît en fréquence (+0,2) et en sévérité (+0,3) et progresse ainsi de 5 places. Il constitue cependant un risque mineur pour le secteur qui le classe en 17^e position. Ce risque n'apparaît pas non plus parmi les principales menaces pour la société française selon les assureurs.

¹⁸ Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, "Simplification des procédures minières pour accélérer la transition énergétique et renforcer la sécurité d'approvisionnement française", communiqué de presse du 12 avril 2024.

Avis de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, "Investir pour la France de 2030", Charles Fournier, député, 16 octobre 2024, 2nde partie.

¹⁹ « Right to warn », tribune d'employés actuels et passés de Google et OpenAI, juin 2024.

²⁰ Polytechnique insights, "Intelligence artificielle générale : comment va-t-on la réguler?", Jean Langlois-Berthelot & Christophe Gaie, 2 octobre 2024.

²¹ Ipsos, « Baromètre État de la France : quel rapport à la démocratie en 2024? », 23 octobre 2024.

➔ Un environnement plus risqué conjugué à un horizon de risque raccourci

De manière générale, l'environnement est encore plus risqué en 2025 qu'il ne l'était en 2024. Les risques s'accroissent pour 38% d'entre eux, en fréquence et en sévérité (situés dans le cadran "Nord-Est" de la figure 5). C'est moins évident pour un peu plus de la moitié des risques car ils peuvent adopter des directions contraires entre fréquence et sévérité (situés dans les cadrans "Nord-Ouest" ou "Sud-Est"). En revanche, seuls 8% des risques diminuent (cadran "Sud-Ouest").

Les risques sont également plus imminents. Les 10 premiers risques pour le secteur de l'assurance sont

considérés comme des risques de court terme, à deux ans et demi tout au plus (cf. figure 6 p.19). L'an passé, seuls 4 risques du top 10 étaient considérés comme des risques de court terme. Les risques qualifiés de moyen terme de l'an passé sont ainsi sortis du top 10 car devancés par des risques en forte progression évoqués précédemment (environnement politique, inégalités et tensions sociales et intelligence artificielle). En particulier, l'environnement politique, les inégalités et tensions sociales et le dérèglement climatique, qui étaient des risques à horizon indéterminé l'an passé, sont dorénavant classés parmi les risques de court terme.

Figure 5 Évolution des risques en 2025 par rapport à 2024

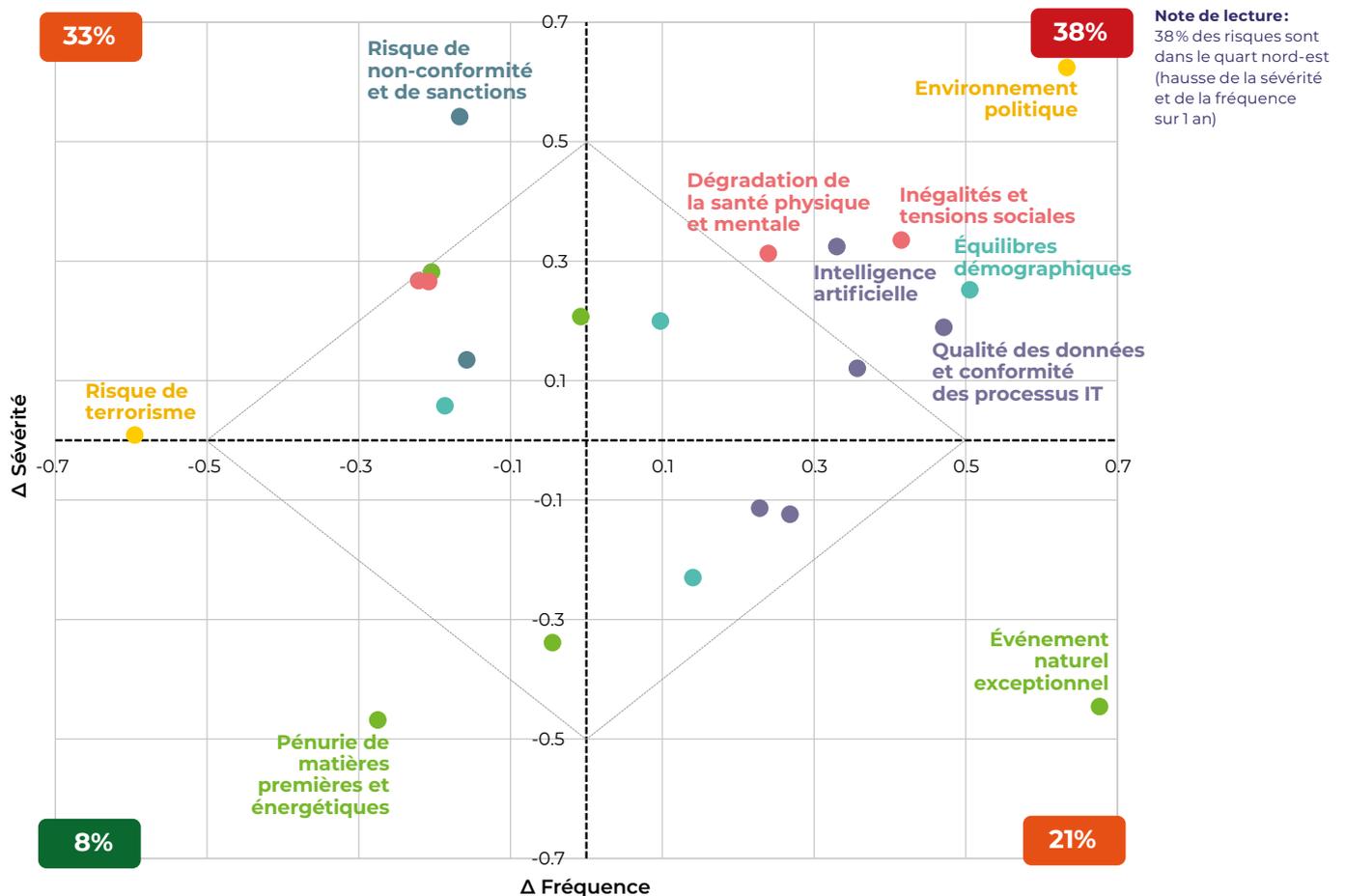
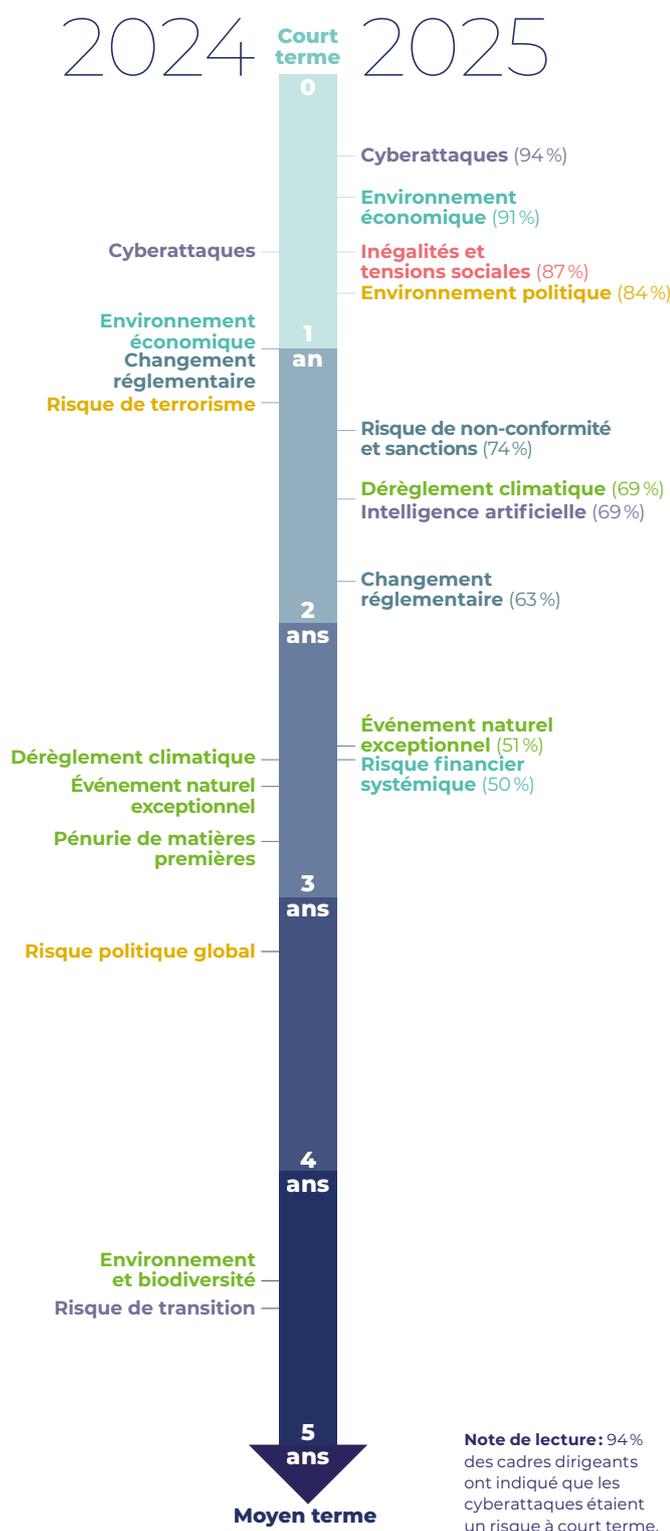


Figure 6 Horizon de survenance des 10 premiers risques et part des votes



➔ L'inassurabilité intègre cette année la cartographie des risques

Caractérisée par l'absence ou l'insuffisance d'offre d'assurance pour certains risques, certains lieux ou pour un coût accessible, l'inassurabilité (2,9) intègre le classement cette année en 13^e position. Un risque peut ainsi devenir inassurable du fait d'une évolution brusque de sa fréquence et/ou de son coût. Un risque peut également être inassurable par nature, lorsque sa fréquence n'est pas susceptible d'être mesurée (« incertitude *knightienne* »²²). Ce risque est également classé parmi les 6 périls majeurs pour le futur dans le monde²³, aux côtés de l'accélération de l'extinction d'espèces, de l'épuisement des nappes phréatiques, de la fonte des glaciers de haute altitude, de l'augmentation des débris spatiaux et de l'augmentation des surfaces inhabitables du fait des températures élevées.

L'inassurabilité connaît habituellement une audience plus forte lors d'une répétition de sinistres climatiques (ex. zones inondables), mais également à la suite de tensions nouvelles issues par exemple de mouvements populaires ou d'émeutes (cf. aux Antilles et en Nouvelle-Calédonie en 2024 après celles déjà survenues métropole en 2023). Pour le secteur de l'assurance, les conséquences sont d'abord directes, puisqu'elles impactent la sinistralité, mais aussi indirectes, car potentiellement réputationnelles. En effet, en décidant de sortir de certains marchés, les assureurs pourraient mettre à mal les attentes des assurés. Ainsi, pour limiter ce risque d'inassurabilité, la profession promeut des actions de prévention et la recherche de partenariats public-privé comme deux réponses complémentaires, déjà mises en œuvre avec succès sur d'autres risques tels les catastrophes naturelles.

²² John Knight, "Risk, Uncertainty and Profit", 1921.

²³ United Nations University – Institute for environment and human security, "2023 Interconnected Disaster Risks report", octobre 2023.

RISQUES ET DÉFIS POUR LES ASSUREURS

Les risques émergents font apparaître de nouveaux besoins auxquels les assureurs et réassureurs peuvent répondre en développant de nouveaux produits ou de nouvelles garanties. Plus globalement, le classement de ces risques sous la forme d'enjeux reflète, entre autres, la capacité des assureurs et réassureurs à mieux connaître le risque en question et à adapter leur tarification en conséquence. Il peut également refléter la capacité des assureurs à adapter leurs modes de travail pour tirer parti de ces évolutions, notamment technologiques ou réglementaires.

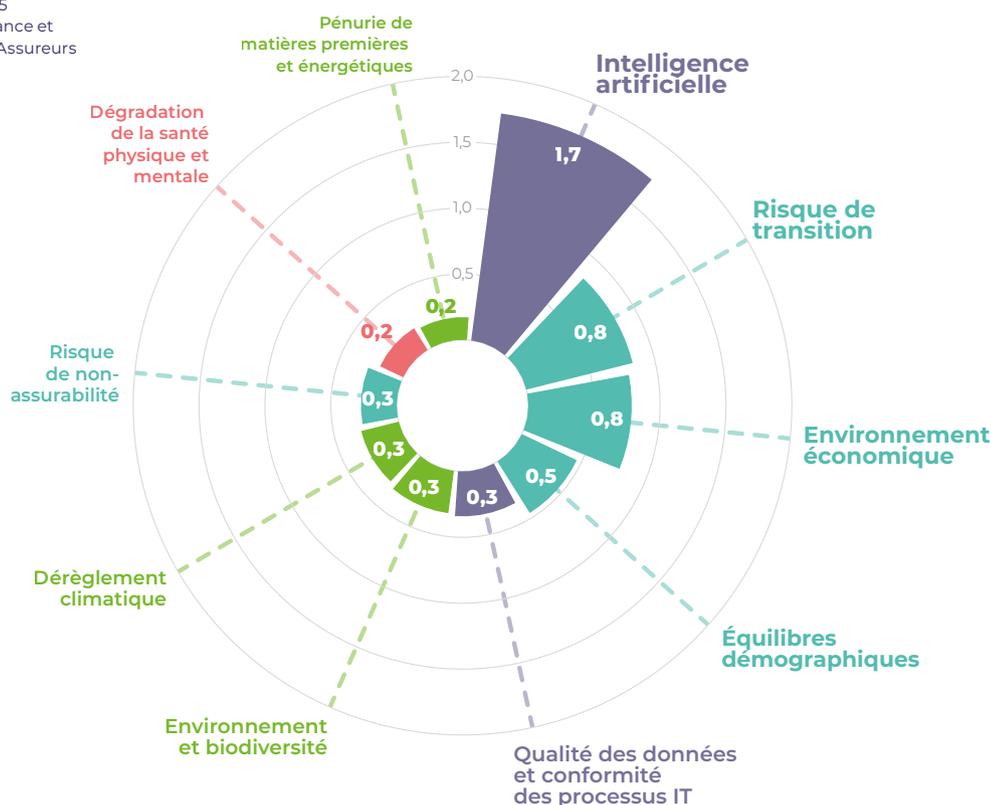
L'intelligence artificielle demeure la première opportunité pour le secteur, avec un score en légère hausse (1,7 sur 3,0 après 1,6²⁴, cf. figure 7). En 2024, les entreprises d'assurance ont lancé de nombreux projets visant à intégrer les nouveaux outils d'IA dans leurs

processus opérationnels²⁵ ouvrant ainsi de nouvelles perspectives opérationnelles. Les assureurs visent, grâce à ces nouveaux outils, des baisses de coûts, des améliorations de produits et d'expérience client. D'autres opportunités plus opérationnelles sont attendues, comme l'enrichissement du travail, l'attractivité et la rétention des talents et l'amélioration de la sécurité informatique.

Les opportunités suivantes apparaissent en net retrait. **Le risque de transition** demeure en 2^e position (0,8). La contribution du secteur au financement de la transition énergétique reste un enjeu clé pour le secteur. Les assureurs ont également souligné l'accompagnement qu'ils proposent, *via* leurs actions de prévention et leur offre de produits d'assurance durable. **L'environnement économique** arrive en 3^e position (0,8), en forte hausse par rapport à l'an passé.

Figure 7 Enjeux pour le secteur de l'assurance et de la réassurance

Source: Cartographie 2025 de la profession de l'assurance et de la réassurance, France Assureurs



²⁴ En 2025, la question a été modifiée et seuls 3 opportunités sont sollicitées contre 5 en 2024. Les scores passés ont donc été recalculés à partir de cette nouvelle méthodologie. Les opportunités citées en 1^{er}, 2^e ou 3^e position ont ainsi été affectées d'un score de 3, 2 ou 1 respectivement. Les opportunités se classant au mieux en 4^e position n'ont reçu aucun point.

²⁵ Bpifrance, [Comment l'IA révolutionne le secteur de l'assurance](#), Big Média, 13 septembre 2024.
L'Argus de l'assurance, [L'IA générative dans l'assurance: potentiel et défi pour la gestion des sinistres](#), 16 juillet 2024.

RISQUES ET MENACES POUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

➔ Pour la société française, les principales menaces sont climatique, sociale, cyber, économique et politique

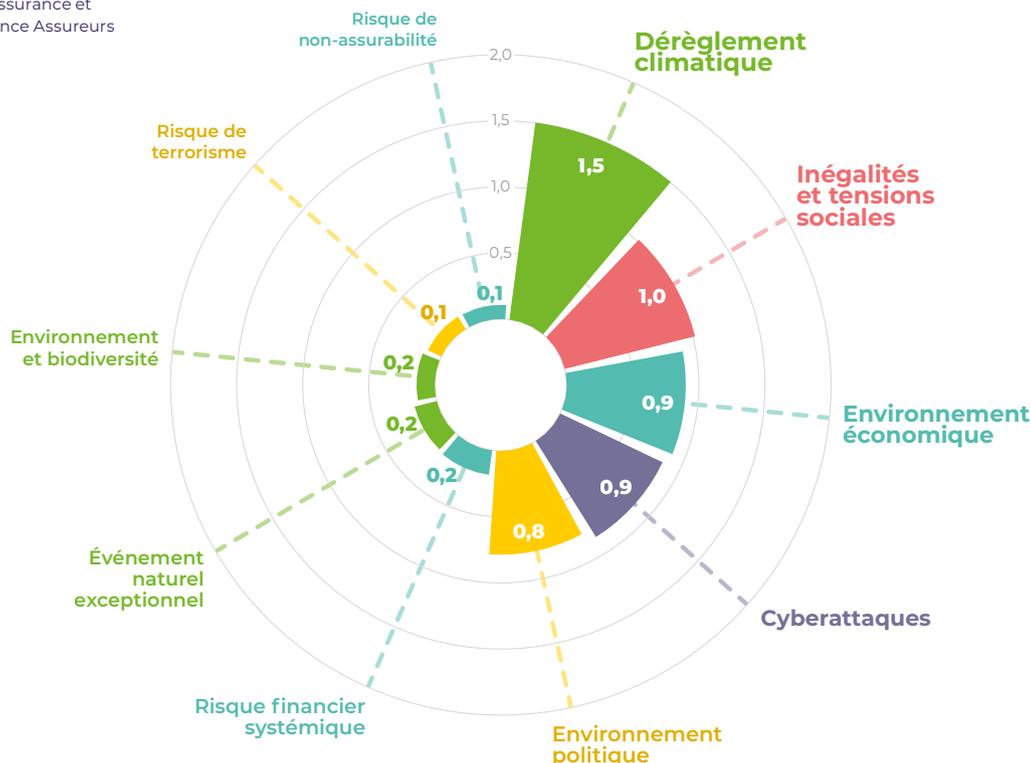
Pour la première fois cette année, les assureurs ont également été interrogés sur leur perception des risques pour la société française.

Parmi les mêmes 24 risques proposés, 5 se distinguent très nettement (cf. figure 8) : d'abord, le **dérèglement climatique** (1,5 sur un maximum de 3), viennent ensuite les **inégalités et tensions sociales** (1,0), **l'environnement économique** (0,9), les **cyberattaques** (0,9) et **l'environnement politique** (0,8). Les risques suivants apparaissent loin derrière (cf. figure 8).

Ces principales menaces font largement écho au podium 2025 des risques pour les assureurs, bien que dans un autre ordre et avec des niveaux différents. Une exception notable est à signaler : les inégalités et tensions sociales se classent ici en 2^e position (contre 7^e dans le classement pour le secteur de l'assurance).

Figure 8 les principales menaces pour la société française d'après le secteur de l'assurance et de la réassurance

Source : Cartographie 2025 de la profession de l'assurance et de la réassurance, France Assureurs



Risques et cartographie, comment les dirigeants de l'assurance perçoivent-ils l'exercice ?

5 dirigeants du secteur ont partagé leurs réflexions sur la cartographie des risques de la profession: Thomas Béhar (DGA de CNP Assurances), Guillaume Borie (DG d'Axa France), Benoît Chasseguet (Président de Chubb France), Florence Lustman (Présidente de France Assureurs) et Rémi Saucié (DGD d'Allianz France). Cet encadré propose une compilation de leurs réflexions qui n'engage que les travaux de la commission Analyse des risques. Cette dernière assume seule la responsabilité des éventuelles erreurs ou inexactitudes.

Pourquoi une cartographie des risques de l'assurance ?

Cette cartographie prospective permet d'éclairer l'avenir et de s'y préparer, d'évaluer les risques et de réfléchir aux grands sujets économiques, sociaux et sociétaux.

Quels sont les points d'étonnement vis-à-vis de la cartographie de l'assurance ?

La présence et le maintien du risque cyber en première position de la cartographie des risques depuis 8 ans peut étonner. Pour autant, rappelons la panne mondiale de Microsoft 365 à l'été 2024 qui a permis de percevoir l'ampleur des conséquences d'un incident majeur sur toutes les économies. Ajoutés aux autres sinistres moins graves de ces dernières années, tous ces événements contribuent à nourrir l'offre d'assurance et ainsi à permettre au secteur de jouer son rôle d'atténuation du risque. Les cyberattaques étatiques, liées au risque géopolitique, pourraient constituer des événements de très grande ampleur.

Sur une autre thématique, le risque pandémie pourrait ressurgir et un épisode similaire à celui de la Covid-19 n'est pas à exclure, ceci dans un contexte économique et budgétaire bien plus dégradé qu'il y a cinq ans.

Enfin, la position du risque RH peut également interroger tant ce risque est perçu comme réel, en nette croissance pour les employeurs.

Quels autres risques percevez-vous à horizon 5 ans ?

L'année 2024 a été impactée par de nombreux **risques politiques**. La situation géopolitique actuelle est elle-même susceptible de perturber les échanges commerciaux et les chaînes de valeur. Cela pourrait impacter l'économie mondiale, notamment si certaines zones, telles que Taïwan ou le Proche-Orient, sont touchées par des conflits. En parallèle, les risques liés aux émeutes et mouvements populaires ont muté et changé d'échelle en lien avec l'archipélisation²⁶ croissante de la société française et l'instabilité politique.

Le **risque réglementaire**, au-delà de l'inflation normative, pourrait générer une forte montée opportuniste des contentieux, notamment sur les sujets ESG. On assiste à l'apparition d'une nouvelle fragilité liée à la rapidité et l'intensité avec laquelle ces changements réglementaires se font et se feront à l'avenir, qu'ils aient été provoqués ou non par un événement extérieur.

S'agissant du **dérèglement climatique**, certains périls connaissent des évolutions marquées. Si pour certains, les modèles historiques ne semblent plus adaptés, pour d'autres, les conséquences sont désormais insuffisamment connues. Ainsi, pour le trait de côte, le risque est devenu une certitude.

Les **risques démographiques et biologiques** pourraient être fortement sous-estimés. Un plateau du cycle démographique a été atteint, il est marqué par une faible mortalité et une trop faible natalité. Plusieurs signaux laissent présager pour le prochain cycle un phénomène de baisse de la durée de vie. Cela entraînera une pression sur les systèmes sociaux (assurance maladie, retraite) et économiques (main-d'œuvre) qu'on ne sait actuellement pas résoudre.

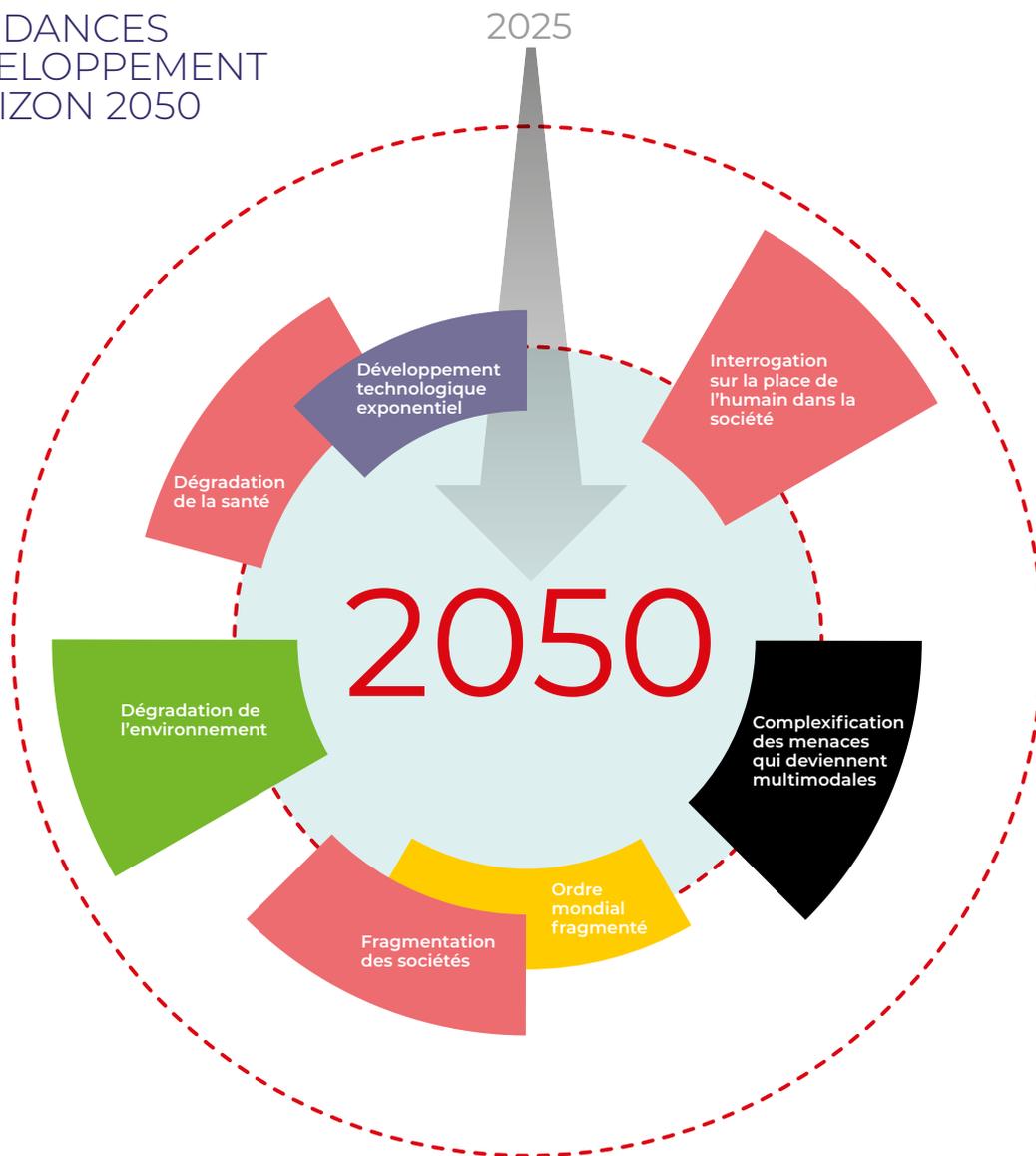
La **mutualisation** est ainsi remise en question, comme souvent par le passé. Deux questions se posent actuellement : comment continuer à couvrir certains risques dont l'accroissement des dommages vient pénaliser l'équilibre technique d'autres risques ? Quel sera l'impact du développement de l'IA sur la mutualisation des risques ?

²⁶ L'archipélisation de la société française, Jérôme Fourquet, revue Commentaire n°166, 2019.

Les risques frontières pour le secteur de l'assurance

Avertissement : ces listes sont librement inspirées des études indiquées ci-dessous²⁶ et ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles visent à alimenter les réflexions prospectives des acteurs du secteur sur l'environnement des risques.

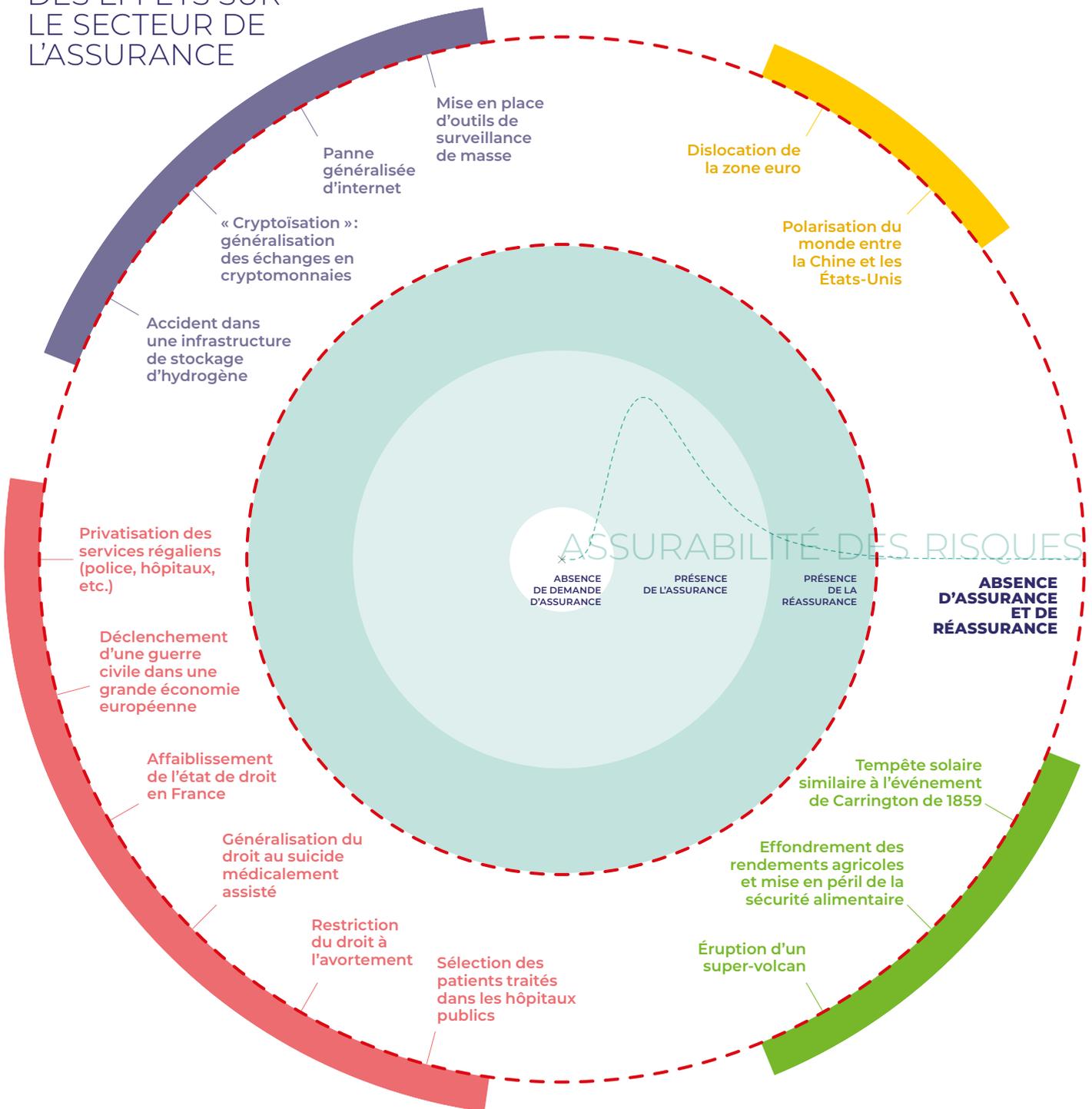
LES TENDANCES EN DÉVELOPPEMENT À L'HORIZON 2050



²⁶ National Intelligence Council, *Global Trends 2040, a more contested world, March 2021*.
 IPCC, 2022: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Loschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, 3056 pp., doi:10.1017/9781009325844.

Futuribles, *Êtres humains, être humain en 2050*, décembre 2023.
 Futuribles, *Scénario de rupture à l'horizon 2040-2050. Rapport Vigie 2020*, décembre 2020.
 WEF 2021, *Global risk report*, January 2021.
 OPCO Santé, *Prospective des métiers de la santé à horizon 2040*, juin 2020.
 The health foundation, *Health in 2040: projected patterns of illness in England*, July 2023.
 JRC 2023, *Cross-border and emerging risks in Europe. Publications office of the European Union*, July 2024.

LES RISQUES FRONTIÈRES QUI POURRAIENT AVOIR DES EFFETS SUR LE SECTEUR DE L'ASSURANCE



LA COMMISSION ANALYSE DES RISQUES DE FRANCE ASSUREURS

Elle a pour mission de réfléchir à la gestion prospective des risques. Elle détecte les signaux faibles et recense l'ensemble des problématiques du secteur : veille réglementaire, conformité, bonnes pratiques professionnelles, assurabilité des risques...

Cette posture d'anticipation remplit un rôle préventif pour la profession, en lui permettant d'intervenir en amont des problèmes et de mieux maîtriser les défis futurs. Elle doit permettre de nourrir la contribution de la profession au débat public.

Merci à tous les membres du groupe de travail "Cartographie des risques":

Responsable Vladislav GRIGOROV (Swiss Life France) - Référent France Assureurs Maÿlis BECHETOILLE - Membres du groupe de travail Geoffroy QUETIER (Abeille Assurances), Sophie DECUPERE (Abeille Assurances), Tuan LE HUU (ACM), Benjamin KOHL (ACM), Hamza RABHI (AEMA), Nicolas TOTEL (AEMA), Ahmed CHENNOUFI (AEMA), Anne FRANÇOIS (Allianz France), Stéphane DUMAS (Axa France), Muriel THIBAUD (BNP Paribas Cardif), Antoine BRUN (BPCE), Régis SERVADIO (Chubb), Alan GENET (CNP Assurances), Ilan SAINTE-AGATHE (CNP Assurances), Benjamin LAVILLE (Corum Life), Théo BRIGY (Covéa), Romain CAMPANA (Groupama), Patricia QUINIOU (Groupama), Nicolas MAGUY (Macif), Vincenzo VITALE (Macif), Yoan BOUYER (Maif), Anne SARAGOSA (Maif), Marie SCHALLIER (Matmut), Julien CORNUCHÉ (Matmut), Aline BASSEZ (Scor), Rebecca CHEETHAM (Scor), Jean-Charles GUEGANOU (SMA).



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.



 **FRANCE
ASSUREURS**

26, boulevard Haussmann
75009 Paris
Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles-Capitale

franceassureurs.fr

X @FranceAssureurs
in FranceAssureurs